

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25564**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Mécanicien nautique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) de la branche de la navigation de plaisance - Fédération des industries nautiques	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3187 - Entreprises relevant de la navigation de plaisance

Code(s) NSF :

252r Entretien et réparation des automobiles, cycles et motocycles, véhicules industriels, engins agricoles et de chantiers; Entretien, maintenance, réparation de moteurs thermiques et de machineries de navire

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le mécanicien nautique assure l'entretien et la réparation des organes de propulsion des bateaux de plaisance. Son champ d'intervention concerne également les équipements de bord (appareil de servitude ou d'aide à la navigation).

Les capacités attestées :

- Il intervient sur des bateaux à voiles ou à moteur.
- Il installe, entretient et répare :
 - * des moteurs hors-bords essence 2 temps ou 4 temps et des moteurs in board essence, diesel ou hybride 4 temps.
 - * tout type de transmissions, par exemple : embase de moteur hors-bord, ligne d'arbre, Z-drive, sail drive, Propulsion On Drive (POD),...et inverseurs de marche.
- Les opérations doivent être réalisées conformément aux préconisations des constructeurs parfois sur des supports techniques en anglais.
- Il assure un premier niveau d'intervention sur des matériaux composites en relation avec son activité de mécanicien (pose de propulseur d'étrave, modification de châssis moteur, pose de chaise HB...)
- Il participe aux opérations de manutention des bateaux sur terre ou à flot.
- Il rédige des ordres de travail et reporte son activité, de manière écrite auprès de son responsable (fiches d'interventions, le carnet de suivi du bateau). Il rend compte par écrit ou oralement de toute anomalie constatée
- Il est en contact avec la clientèle :
 - * il échange avec le plaisancier pour recueillir ses souhaits ou connaître les difficultés rencontrées, et, avec son responsable ou bien un tiers (chantier, équipementier), affine les tâches à réaliser.
 - * il renseigne au besoin le plaisancier sur l'utilisation de l'équipement installé.
- Il établit le contenu technique des devis ou pré-devis.
- Il respecte le temps alloué pour l'intervention ainsi que le délai.

Son intervention ne doit en aucun cas dégrader le bateau qui est laissé propre. Le lieu d'intervention est rangé

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le mécanicien nautique travaille principalement dans un atelier spécialisé dans la réparation et l'entretien de moteurs marins, dans un chantier naval de maintenance, parfois dans une entreprise de construction de bateaux de plaisance ou de location ou chez un motoriste.

Mécanicien nautique, Mécanicien Installateur de première monte Naval, Mécanicien réparateur nautique

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1605 : Mécanique de marine

Réglementation d'activités :

Il (elle) est amené à porter des équipements de protection individuelle et à respecter des règles de sécurité et de protection de l'environnement :

- Pour la conduite des bateaux, véhicules et engins : être en possession du permis ou de l'autorisation de conduite adapté au type de véhicule (permis bateau, permis de conduire B, E, CACES, autorisation de conduite) et respecter les réglementations de conduite.
- Pour l'élimination des produits et déchets dangereux ou nocifs en respectant les procédures mises en place dans l'entreprise.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte 6 composantes majeures correspondant aux 6 blocs de compétences intitulés comme suit :

1. Prise en charge d'un bateau de plaisance
2. Installation des moteurs marins et des équipements de bord
3. Maintien en état et réparation des systèmes de transmission
4. Maintien en état et réparation des moteurs marins IB et HB
5. Réalisation des opérations de maintenance courante
6. Accomplissement des activités relationnelles et de gestions

Modalités d'évaluation :

- Observation en situation réelle (en entreprise) ou simulée (en organisme de formation) ;

- Evaluation écrite (définitions techniques, cas pratiques, questions sur les procédures d'intervention à mettre en place,...)
- Evaluation orale (sur des cas pratiques)
- Réalisation d'une pièce (réparation)
- Rapport de stage
- Entretien avec le jury, à partir de tous les éléments du dossier candidat

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		100% professionnels (Externe à parité employeur/employé)
En contrat de professionnalisation	X		100% professionnels (Externe à parité employeur/employé)
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X		100% professionnels (Externe à parité employeur/employé)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 février 2016 publié au Journal Officiel du 17 mars 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Mécanicien nautique" avec effet au 17 mars 2016, jusqu'au 17 mars 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

L'Objectif est de former 30 diplômés par an

Autres sources d'information :

Fédération des Industries Nautiques

www.fin.fr

Fédération des Industries Nautiques

Lieu(x) de certification :

CPNE de la Navigation de Plaisance

Fédération des Industries Nautiques

Port de Javel Haut

75015 PARIS

info@fin.fr

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

INB de Concarneau

2, rue Bayard

29110 Concarneau

02 98 50 84 84

INB Cote d'AZUR

CCI Nice Côte d'Azur - IFA - Institut de Formation Automobile

45 route de Grenoble

06200 Nice

+33(0)4 92 29 46 74

Historique de la certification :